

AVIS AU PUBLIC

Commune de RIEUX

ENQUETE PUBLIQUE sur le projet d'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Maire de RIEUX

par arrêté municipal n° 2018/35 en date du 10 décembre 2018

a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Madame Anne-Marie FARVAQUE a été désignée en qualité de Commissaire-Enquêteur par le Président du Tribunal Administratif.

L'enquête se déroulera, en Mairie pour une durée de 32 jours consécutifs, du samedi 5 janvier à 9 heures 30 au mardi 5 février 2019 à 17 heures 30, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance des dispositions du projet de plan local d'urbanisme arrêté et des pièces le constituant, notamment les avis des Personnes Publiques associées, l'évaluation environnementale et l'avis de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) ; il pourra également consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en Mairie ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur en mairie à l'adresse suivante : Mairie de RIEUX, 15 rue Jean Carette 60870 RIEUX.

Le dossier d'enquête sera également consultable sur le site : www.mairie-rieux.fr (cette consultation pourra se faire au besoin sur un poste informatique accessible au public en mairie de RIEUX aux jours et heures d'ouverture de la mairie). Les observations pourront être transmises à l'adresse mail suivante plurieux@gmail.com et seront publiées sur le site Internet de la mairie.

Le commissaire-enquêteur recevra le public à la Mairie :

- Le samedi 5 janvier 2019, de 9 heures 30 à 11 heures 30
- Le lundi 14 janvier 2019, de 16 heures 30 à 18 heures 30
- Le jeudi 24 janvier 2019, de 16 heures à 18 heures
- Le mardi 5 février 2019, de 15 heures 30 à 17 heures 30

Après clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés pendant un an en mairie et sur le site Internet de la commune. le projet de PLU, éventuellement modifié, sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal.



Le Maire,
Denise SCHROBITGEN.